FICHE FORMATION

Formation continue - Stage | Chaudronnerie Tuyauterie Soudage | Chaudronnerie - Tôlerie

Réaliser un relevé dimensionnel d'une ligne de tuyauterie

La formation pour développer des compétences en relevés de côtes sur chantier

Informations pratiques

10 Boulevard Edmond Michelet 69008 Lyon

Durée	Nous consulter
N° de référence	CTS_M05 120

Objectif(s) de la formation

Relever des côtes Dessiner une ligne de tuyauterie Côter la ligne de tuyauterie

Travailler en sécurité

Programme

Formation technique et professionnelle

Faire un relevé sur tronçon existant

Faire un relevé entre deux points donnés (tronçon de tuyauterie à concevoir)

Identifier l'orientation Représenter une ligne de tuyauterie

Déterminer les moyens de prévention des risques professionnels et de protection de l'environnement de travail

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratique.

Compétences visées

Relever des côtes Dessiner une ligne de tuyauterie Côter la ligne de tuyauterie Travailler en sécurité

Dates de formation

Nous consulter

Chiffres clés

60	**ans d'expérience**
200	**formations continues**
11	**domaines d'expertise**
1er	**pôle de formation de l'industrie en Auvergne Rhône-Alpes**

Les points forts de la formation

Des formateurs issus de l'industrie

Réalisations sur chantier école dédié

Pédagogie adaptée

Organisation

Statut durant la formation

Stagiaire de la formation professionnelle

Lieux de la formation

10 Boulevard Edmond Michelet 69008 Lyon

Entreprise / Métier concerné

Tuyauteur

Monteur

Chauffagiste

Technicien de maintenance

Chef d’équipe Préparateur

Accessibilité & handicap

Démarche accessibilité

Démarche Handicap à l’IRI

Pré-requis & conditions d'admission

Savoir lire et interpréter un plan isométrique.

Validations

Attestation des acquis de formation

Évaluation par des mises en situations professionnelles

Intéressé(e) par cette formation ?

Faire une demande d'information · Consulter la fiche complète en ligne

Document généré le 02/11/2026. Les informations sont susceptibles d'évoluer : la version en ligne fait foi.